CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E188904** **VALABLE JUSQU'AU** **17/06/2027**

ÉDITÉ LE 20/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/07/2020

Raison sociale : CHARPENTES LGB

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

LE PENNERET
22210 LE CAMBOUT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST BRIEUC 414 319 525 RCS
Siret : 887 729 036 00020
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 5047472
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 146682714

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 146682714

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/07/2026

Téléphone : 02 96 25 51 12 **Fax :** 02 96 25 55 88
Portable : 06 62 18 96 01
Responsabilité légale :
THOMAS JEAN-CHARLES PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.legoffboutte.fr
E-mail : contact@legoffboutte.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 777 000 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	9	12/06/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/07/2026 09:37

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.